



COMMUNE DE SAVINES LE LAC

Informations relatives à l'Accueil du Mercredi

Madame, Monsieur,

Vous le savez, l'association Euroscope a souhaité cesser l'accueil du mercredi à compter du 1^{er} janvier 2026.

Sur ma proposition, et afin de ne pas mettre les familles savinoises en difficulté, le Conseil municipal a décidé, le 11 décembre 2025, de créer un service d'accueil des enfants de 4 à 17 ans le mercredi à compter du 1^{er} janvier 2026, et limité à 16 places dans un 1^{er} temps. Des enfants provenant d'autres communes pourront être accueillis dans la limite des places disponibles.

Le règlement de l'accueil proposé est ci-annexé, ainsi que le programme de janvier 2026.

Les tarifs proposés sont les suivants (payables mensuellement sur facturation) :

En Euros	Tarif 1	Tarif 2	Tarif 3	Tarif 4	Tarif 5
QF CAF	Inf. ou égal à 500	Entre 501 et 650	Entre 651 et 900	Entre 901 et 1 500	Sup. à 1 501 et non allocataire
½ journée	10.00	12.00	13.50	14.00	14.50
Journée	16.00	17.50	19.00	19.50	20.00
Forfait 10 mercredis par trimestre	140.00	150.00	160.00	170.00	180.00

Il est précisé que le repas ne sera pas fourni par la commune.

Il convient de retourner la fiche d'inscription dûment complétée à la Mairie : accueil@savineslelac.fr ou par courrier.

Pour ce mois de janvier, premier mois d'exercice, nous vous remercions de retourner les documents avant le 20 décembre 2025.

Vous souhaitant, à toutes et tous, de belles fêtes de fin d'année, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes meilleures salutations.



Le Maire, Victor BERENGUEL

